

***LES VIDEOS
DES PAYS ET DES QUARTIERS***

FEDERATION NATIONALE

Rapport d'activité 2000

LES VIDEOS DES PAYS ET DES QUARTIERS

Le rôle de la Fédération auprès de ses adhérents

Depuis 11 ans la fédération regroupe les initiatives françaises dans le domaine de la communication télévisuelle de proximité en dehors de tout groupe politique ou économique.

Le rôle de la fédération est de maintenir un lien entre ces différentes initiatives et d'être un lieu de rencontre et d'échange pour les télévisions et structures audiovisuelles associatives locales.

Pour cela, elle assure la promotion des exemples de communication audiovisuelle de proximité, elle favorise l'échange d'informations thématiques, techniques et juridiques, elle mobilise les acteurs politiques et économiques sur les enjeux de l'audiovisuel de proximité.

La fédération édite une **Lettre d'information** qui paraît tous les deux mois. Des bénévoles de l'association ont créé le site **internet** et l'animent. La fédération organise des temps de **formations** pour ses membres. C'est le but de nos séminaires annuels (celui de 1999 était consacré aux nouvelles technologies, celui de janvier 2000 sur le contenu des programmes fut organisé en collaboration avec le service éducation populaire de la ville de Strasbourg).

Des **rencontres internationales** sont également organisées en collaboration avec Vidéazimut.

La fédération a également un rôle **d'expertise et de soutien mutuel** pour ses membres, montage de dossier, soutien technique.

La fédération organise des **campagnes d'informations** en direction des élus locaux ou nationaux (campagne pour la reconnaissance du tiers secteur à l'occasion des élections municipales en 1993, participation aux colloques organisés par les états généraux de la culture au sénat en 1999, co-organisation du colloque à l'assemblée Nationale en collaboration avec le groupe des députés verts en janvier 2000).

La fédération édite **des catalogues** de films produits par les membres et du matériel de promotion (cassette de présentation, compilation de programme)

Elle représente les adhérents dans des manifestations nationales et internationales auxquelles ils n'auraient pas les moyens de se présenter seul (Sunny side of the doc, états généraux du documentaire, université d'Hourtin, Lussas etc..)

Charte

Face au développement des médias audiovisuels, la Fédération des Vidéos des pays et des quartiers entend faire reconnaître son identité et ses spécificités. Elle se situe en dehors des circuits commerciaux qui ont pour but essentiel de faire de l'audience et du profit. Afin de préserver une ligne de conduite envers ses adhérents actuels et futurs, il est demandé à chaque structure de s'engager sur une charte. Les différents points présentés dans cette dernière sont aussi pour notre Fédération l'occasion de montrer qu'il existe un espace de communication différent des grands médias nationaux et de se faire reconnaître auprès des différentes instances (ministères, CSA, collectivités territoriales...).

Communauté d'appartenance

La définition du territoire comprise sous l'appellation de pays et de quartiers fait partie intégrante du projet de la Fédération. Elle correspond soit à une cité, à un canton, à un immeuble, à une ville, soit encore à une communauté culturelle ou ethnique.

Projet social

Les structures adhérentes au sein de la Fédération poursuivent un but autre que commercial. Il peut s'agir de participer au développement local, d'animation de sensibilisation des habitants de leur mobilisation sur tel aspect de la vie quotidienne, de l'expression de revendications, de l'affirmation des identités...

Indépendance

Les structures adhérentes à la Fédération les Vidéos des pays et des quartiers se placent en dehors de tout clientélisme. Elles sont avant tout indépendantes, ne sont ni confessionnelles ni politiques. Mais elles se préoccupent surtout de choses de la cité.

Démocratie

L'un des objectifs primordiaux des structures adhérentes est le souci d'une démocratisation de l'expression audiovisuelle locale. Il faut pour cela, mettre la télévision et la vidéo au service de la démocratie, de la liberté et de l'égalité des droits. Il faut promouvoir la démocratie d'accès aux technologies de la communication.

Les associations Vidéos des Pays et des Quartiers

En 1993, la fédération avait demandé à la direction de la recherche de l'INA d'étudier les perspectives d'un développement cohérent et les orientations possibles du point de vue des modes de production et de diffusion des structures membres. Cette étude fut réalisée par Guy Pineau avec le concours de Muriel Couton et de Pierre Corset, avec le soutien financier du ministère de la culture et de l'agriculture.

Patrick Champagne dans la préface de l'étude notait que " ces vidéos des pays se rencontrent particulièrement dans des régions en crise ou qui (...) , possèdent une forte identité. La dimension locale de ces réseaux permet l'erreur , la recherche, l'expérimentation, l'ouverture, bref ce qu'on peut appeler de manière non péjorative le bricolage qui est une source importante du changement . Mais elle permet aussi d'être en prise plus directe avec une population connue autrement que par des sondages d'audience abstraits qui réduisent le téléspectateur en simple source de profit. "

Ces associations interviennent

- en milieu rural à faible densité de population et rencontrant d'important problèmes de développement économique et culturel (Plateau de Millevaches, Saugeais, Cévennes).

- dans des quartiers urbains où habitent des populations confrontées à des problèmes sociaux liés au chômage, à l'habitat détérioré, à la place des jeunes, des femmes et des familles d'origines étrangères (Amiens, Longuenesse (Pas de Calais) Ris Orangis).

- dans les régions où l'identité culturelle et linguistique est revendiquée d'une manière importante (Pays Basque, Bretagne).

Ils participent à un réseau international pour une communication démocratique, Vidéazimut, qui se compose d'organismes

et d'individus qui utilisent la vidéo comme moyens d'appuyer la démocratisation des communications, défendre et promouvoir l'accès à la parole et à l'image de tous ceux qui en sont exclus au Sud comme au Nord.

Ils associent des compétences éprouvées depuis 15 ans dans les domaines de la communication sociale, de la production audiovisuelle, du développement local, de l'innovation sociale, des nouvelles technologies, de l'expérimentation et de la formation d'entreprises, institutions syndicalistes, travailleurs sociaux, enseignants.

Il existe plusieurs façons de diffuser une telle télévision :

- La "télé brouette"

Le magazine est dupliqué sur une cassette vidéo et diffusé régulièrement dans les lieux publics (marché, "lavomatic", place de village, écoles, cinémas...). Il est également possible de donner ou vendre les cassettes directement aux habitants.

- L'accès public sur le câble

Les villes câblées peuvent mettre un canal à la disposition des associations de la ville, dans le cadre de la liberté d'expression, situation très rare en France.

- La télévision hertzienne

Elle nécessite des autorisations parfois complexes à obtenir. En France, le CSA peut accorder des autorisations ponctuelles (la télé d'un festival...).

- Les antennes collectives

Chaque immeuble est relié à une antenne collective qui permet une diffusion facile. En effet, les boîtiers de connexion d'antenne collectives comportent plusieurs entrées et il suffit de connecter à l'une d'elle la sortie antenne d'un magnétoscope réglée sur une fréquence judicieuse pour que les téléviseurs disposent d'une chaîne supplémentaire. Dans ce cas, l'autorisation dépend du propriétaire ou des copropriétaires.

La meilleure solution...

C'est souvent un savant dosage des diverses solutions précédentes qui permet de proposer une télévision la mieux adaptée à la ville, au quartier, ou au groupe d'immeubles. Les adhérents de la fédération utilisent l'un ou l'autre de ces moyens, certains diffusent des programmes sur France 3 ou d'autres chaînes hertziennes sur le câble ou par satellite français ou étrangers.

Des lieux d'expérimentation

Les médias et en particulier la télévision sont de plus en plus remis en cause par les téléspectateurs à l'occasion d'événements locaux les habitants se sentent souvent trahis par la présentation faites par les chaînes, le travail accompli par les structures de la fédération leur permettent de retrouver une expression plus proche de leur réalité quotidienne.

Très souvent les associations culturelles ou sociales n'ont pas les moyens de réaliser des films sur leurs activités, les modes de production mis en place par les VDPQ leurs permettent de réaliser un film dans des conditions que les modes traditionnels de production leur interdirait de réaliser et souvent avec des catégories de la population dont l'origine et les moyens ne leur permettent pas d'avoir accès à l'expression audiovisuelle.

De jeunes artistes (ou moins jeunes) veulent développer des projets de réalisation, qui ne trouvent pas leur place dans les structures traditionnelles par leur anticonformisme, la difficulté du sujet, l'absence de financement. Les exemples d'accompagnement mené par les VDPQ sur le plan technique, le montage du financement ont permis à de nombreux projets d'aboutir.

Dans une démocratie, l'usager des médias doit être considéré non seulement comme un consommateur, mais aussi comme un citoyen. En tant que consommateur, il doit pouvoir être en mesure d'exercer sa liberté de choix ; en tant que citoyen, il ne peut être laissé en totale extériorité par rapport aux conditions et aux modalités de l'offre de contenus et de programmes. Actuellement, les logiques techniques et économiques dominant trop largement la formation des usages.

Afin de faciliter des rapports d'usages sur un mode moins inégal, les VDPQ tentent de leur place, de préserver la diversité de l'offre, et d'autre part de réduire la coupure producteur/usager, en donnant plus de pouvoir à ce dernier.

Nous contacter

Siège social :

FNVDPQ
c/o Airelles Vidéo, 23 rue François Simon
13003 Marseille
Tél/Fax : 04 42 17 97 83 ou 04 91 50 26 24
Email : airelles@nnx.com

Coordinateur : Thierry Michel - VDPQ

Site web : <http://www.multimania.com/vdpq/>

BUREAU 2000

Présidence : AIRELLES VIDEO (Aix-en-Provence)- Nicole ALIX
Trésorerie : François BERNARD
Secrétariat : MAILLEBOIS TÉLÉVISION (Longuenesse) - Jean-Yves
BOYER
International : Marielle GROS - Airelles Vidéo

Conseiller auprès du bureau: Guy PINEAU (INA)

Autres membres du CONSEIL D'ADMINISTRATION 2000

ALDUDARRAK BIDEO (Les Aldudes)
TELE MILLEVACHE (Faux La Montagne)
TREGOR VIDEO (Trégastel)

En 2000, la Fédération s'est attachée à faire reconnaître, auprès du législateur, le droit des télévisions associatives à diffuser sur le réseau hertzien. Seules les sociétés y étaient autorisées.

Un colloque à l'Assemblée nationale et diverses actions médiatiques en collaboration avec la Coordination Permanente des Médias Libres ont conduit à obtenir cette autorisation dans la loi Trautmann sur l'audiovisuel.

De même, l'accent a été porté sur le contenu des programmes de ces télévisions de proximité. Un séminaire de réflexion sur ce sujet s'est tenu à Strasbourg en mars 2000.

Les enjeux de la télévision de proximité tiennent en ces deux forces : un contenu lié à une communication citoyenne, et des moyens de diffusion adaptés à chaque structure

audiovisuelle associative en fonction de leur
contexte géographique, technologique, social.

2000

Colloque à l'Assemblée Nationale le 31 janvier 2000 : Pour la reconnaissance des télé associatives

Ce colloque co-organisé par la Fédération des VDPQ, les Verts, et la CPML, aura permis de se faire une idée précise de la réalité des télé libres en France, d'entendre leurs revendications et de découvrir les outils législatifs et réglementaires qui permettent de les faire aboutir.

150 à 200 personnes assistaient à ce colloque dont une bonne représentation de tout ce que la France compte de militants des télévisions libres, sur l'ensemble de son territoire. Les interventions auront permis de prouver une fois de plus :

- la multitude, la diversité et la richesse des expériences en France.
- L'énorme retard de la France en ce domaine.
- La pertinence des revendications des militants de la télévision de proximité.
- L'existence de propositions réalistes et applicables pour pallier à cette carence.

Des nombreuses et très intéressantes contributions, nous pouvons retenir plusieurs extraits :

- Christian Pradié, maître de conférence à l'université de Valenciennes :

"La France présente de bonnes conditions économiques pour permettre l'éclosion d'un tiers secteur associatif dans le domaine de la télévision. L'audiovisuel n'est plus une activité très onéreuse. La principale révolution de l'audiovisuel numérique est sa formidable démocratisation économique.

" Un vingtième des recettes publicitaires de la télévision, déduction faite des commissions de régie, suffirait à alimenter un fond d'un milliard de francs, susceptible de financer 50 à 100 chaînes du tiers secteur à raison d'un budget de 10 à 20 M.F./an chacune".

- Alain Delhaise, ingénieur Telecom, consultant, formateur. : "D'un point de vue technique, les possibilités réelles d'extension ou de redistribution de nos réseaux d'émetteurs existent. "Elles demandent

d'être évaluées par une expertise globale, réalisée par des personnes neutres, indépendantes et impartiales".

- Hervé Bourges, Président du CSA. :

"Le CSA entend peser avec les télévisions locales "pour faire évoluer la législation

"Il est souhaitable que la loi autorise pour l'avenir, les associations à se porter candidates à des télévisions locales.

"Le conseil recommande la création d'un fond de soutien à l'expression télévisuelle locale et de proximité, semblable au système en vigueur dans le secteur radiophonique.

"Au moment où la loi sur la liberté de communication s'apprête à élargir à la télévision le régime libéral dont les radios bénéficiaient déjà depuis 1982, il faut espérer que le gouvernement et la représentation nationale iront jusqu'au bout de cette démarche en chargeant le régulateur de faire une place aussi large que possible aux télévisions associatives, pour qu'elles donnent plus de vitalité au débat civique, à la fois national et local.

Il est donc évident que la possibilité de faire vivre un tiers secteur audiovisuel existe. Pour la Fédération Nationale des Vidéos des Pays et des Quartiers, l'attribution d'un fond de soutien doit être intimement liée à un contenu des programmes et à une démarche audiovisuelle de proximité, ainsi qu'à la définition de critères d'appartenance précis à ce Tiers secteur audiovisuel, ceci afin d'éviter les dérives connues des radios libres.

Séminaire de Strasbourg
le 17 et 18 mars
"Télévisions de proximités : Nouveaux enjeux"

Ce séminaire co-organisé par la Ville de Strasbourg - Service Jeunesse Education Populaire et par la Fédération des Vidéos des pays et des Quartiers a débattu du contenu des programmes diffusés par les télévisions associatives et des enjeux de la reconnaissance du tiers secteur de l'audiovisuel.

Sur le contenu, diverses interventions ont permis de cerner comment une télévision associative pose un autre regard sur son territoire et comment se démarque t-elle des autres médias locaux.

Ce qui différencie une télé de proximité de toute autre télé explique Jean-Marie le Monnier de Trégor Vidéo, "c'est sa capacité à se fondre et s'adapter à son milieu, en bonne adéquation avec ses habitants". L'exemple de Maillebois télévision est à cet égard caractéristique : "les contacts se nouent à l'occasion des tournages, mais plus encore lors de la diffusion de notre programme que nous faisons en porte à porte systématiquement auprès de chaque habitant...Au fil de la conversation, émergent des sujets de vie quotidienne et des problématiques qui serviront de base à des sujets ultérieurs. Cela nous prend un temps considérable, mais c'est pour nous quelque chose d'indispensable". Jean-Yves Boyer.

A travers les nombreux exemples de télévisions de proximité présentés lors de ce séminaire, on lit clairement le rôle de ces télés : "contribuer à démystifier l'aura télévisuelle, à établir un rapprochement avec les téléspectateurs. Là se trouve le véritable enjeu : l'accès citoyen à la télévision". - Edith Farine.

"Ainsi, la Fédération des Vidéos des Pays et des Quartiers défend avant tout, une démarche de communication qui utilise l'audiovisuel comme moyen d'information, d'expression et de rencontre entre les habitants...Devenir acteur et non plus seulement spectateur, retrouver à la télévision ses propres repères : voilà l'essence de cette démarche" - Nicole Alix.

Les actes du colloque sont disponibles auprès de la Fédération des VDPQ.

Les Vidéos des Pays au Salon de la Télé Locale

La Fédération avait son stand pour le premier salon de la télévision locale qui se tenait à Paris au SIR 2000, les 14, 15, et 16 juin.

Nombreux équipements techniques étaient présentés, mais pour la fédération, ce salon était surtout l'occasion de représenter ses membres en dehors du contexte habituel de la lettre d'information et du site internet.

Plusieurs associations se sont adressé à nous, des étudiants (Université de Saint-Denis), des télévisions câblées (Cap Canal), une télé locale de l'île de la réunion. Le concept de fédération des télés associatives intéresse plus d'un, les responsables associatifs étant conscients que dans ce domaine, être représenté au niveau national pour le travail que l'on exerce au niveau local, compte beaucoup.

Plusieurs tables rondes se tenaient au cours de ces trois jours.

On peut retenir les allocutions des représentants politiques présents

:

- Pour Danièle Pourtaud, sénatrice PS "les montants financiers pour les télévisions locales font peur au législateur. Le travail est donc de démontrer que la télé associative peut se faire autrement."

- David Martin, le chef de cabinet de Guy Hascoët secrétaire d'Etat à l'économie solidaire, intervenait au sujet de l'avenir du tiers secteur audiovisuel.

Voici les idées développées par les Verts :

"La question de l'économie solidaire appliquée à l'audiovisuel s'appuie sur plusieurs enjeux :

- la pluralité de l'information
- passer du statut de consommateur au statut de producteur
- un paysage audiovisuel diversifié pour construire une opinion forte
- la reconnaissance de la spécificité de ce tiers secteur
- le développement du lien social par l'émergence de nouveaux médias."

Nous devons noter que nombreux de ces enjeux sont pris en compte depuis longtemps par la fédération des VDPQ, et sur le terrain par

l'ensemble des structures qui réalisent un audiovisuel de proximité avec les gens.

Le développement de la télévision de l'internet l'expérience d'un adhérent : IT media à Castres

La Fédération a suivi en septembre 2000 l'expérience de diffusion d'une télé locale sur le web à Castres, préfiguration de TV Castres. A l'origine de ce projet, la fusion récente entre le CUMAV du Tarn, association audiovisuelle, et Média Castres, association de gestion du réseau câblé de Castres.

Les deux structures aujourd'hui associées ont donc uni leurs compétences pour réaliser pendant 10 jours une heure de diffusion hebdomadaire sur le net, comprenant un plateau télé d'informations locales et un magazine thématique.

La première émission était consacrée aux télévisions de proximité, en présence de Louis Cros, réalisateur essentiellement tourné vers le patrimoine et la vie quotidienne dans son pays du Tarn, et Thierry Michel, coordinateur à la Fédération nationale des Vidéos des Pays et des Quartiers. Ce magazine est disponible sur le site de TV Castres : www.telemetropolis.net

IT Média, la nouvelle structure regroupant le CUMAV et Media Castres est donc un exemple de collaboration entre un producteur d'image du secteur associatif et un gestionnaire d'un réseau de diffusion de l'information audiovisuelle.

Cet exemple de regroupement fait écho à la situation actuelle des télévisions associatives qui possèdent du contenu (programmes audiovisuels) et qui au sein de la Fédération des Vidéos des Pays et des Quartiers, comme au sein de la CPML, se positionnent aujourd'hui comme ayant droit à une diffusion sur les réseaux existant : réseau hertzien analogique, réseau hertzien numérique dans l'avenir, câble et satellite.

Le contexte privilégié d'IT Média lui permettra de se positionner, avant que d'autres structures audiovisuelles associatives y parviennent à leur tour, comme un véritable outil de valorisation sur le net d'un certain nombre d'actions associatives grâce au fonds audiovisuel de l'ex CUMAV et des productions à venir.

Actions internationales

Réalisations du programme "Close to Europe - Close to Youth"

Le programme concerne douze reportages de 12 minutes qui ont été réalisés par douze structures différentes de Catalogne, Euskadi Suède, Italie France, Ecosse.

En France, trois structures de la Fédération ont participé à ce projet : Airelles Vidéo, Télémillevaches et Trégor Vidéo.

Chaque reportage retrace la vie quotidienne d'un jeune (ou moins jeune) et posera ses interrogations face à l'Europe. Des interviews d'experts européens réalisés par des structures partenaires sur le projet apportent des éclairages sur des points précis comme le traité d'Amsterdam, l'Euro, l'élargissement de l'Europe, le Parlement européen etc.

Le partenariat établi permet une communication et des échanges réels sur l'Europe. Ces films trouveront leur diffusion dans le réseau de télévisions de la fédération des VDPQ.

Premiers contacts avec Télétambores au Venezuela

Cette télévision locale du Venezuela a contacté la Fédération afin de nouer des liens avec ses membres et pour recevoir un soutien à l'action qu'ils conduisent dans les quartiers populaires de Maracay.

La fédération a diffusé l'information dans la lettre de juin 2000 et entend bien poursuivre un échange plus concret et enrichissant avec Teletambores au cours de l'année 2001, partageant les mêmes préoccupations.

"En cinq ans, un noyau de jeunes réalisateurs des quartiers populaires y a été formé.

"Le projet Teletambores vise à transformer l'essai : diffuser à travers une télévision locale ces images nouvelles dans les quartiers pauvres de Maracay, afin de renforcer l'organisation populaire, défendre et promouvoir les droits sociaux, développer la culture populaire et la résistance aux médias dominants made in USA".

"Teletambores émettra de deux façons : une antenne fixe diffusant sur le quartier de La Morita, et deux antennes plus mobiles pour émettre ponctuellement sur d'autres quartiers populaires et multiplier lentement et sûrement la participation".

Listing Vidéos des Pays et des Quartiers

ADELE/TV SAINT JEAN AIRELLES VIDEO	BURY ALIX	Geneviève Nicole	60000 BEAUVAIS 13090 AIX EN PROVENCE
ALDUDARRAK VIDEO AN TAMBOULINER AVEC CREATION CANAL EST	CARRERE LE HENAFF PIEUX DOTOR	Ximun Patrick Jean-Louis Jacques	64460 LES ALDUDES 29460 IRVILLAC 81140 VIEUX 68160 Ste MARIE AUX MINES
CANAL MOSELLE	BRABANT	Francis	57200 SARREGUEMINES
CANAL NORD / CARMEN CONVERGENCES IT MEDIA MAILLEBOIS TV TELE 5000	POIRET GUIOCHET MORON BOYET PHILIPPOT	Christian Marc Patrick Jean-Yves Lionnel	80000 AMIENS 46400 SAINT CERIE 81000 CASTRES 62219 LONGENESSE 29600 MORLAIX TELE
BAIE DE SOMME TELE CENTRE BERNON TELE CEVENNES GRETA DU VELAY	LAPO VOULYSÉ DECOURT GIORSETTI	Laurent Frédéric Jean-Claude Louis	80135 SAINT RIQUIER 51200 EPERNAY 48150 MEYRUES 43000 LE PUY EN VELAY
TELEMILLEVACHES	BOURGEOIS	Marc	23340 FAUX LA MONTAGNE
TELESAUGEAIS TREGOR VIDEO VIDEON VIDEOSOL	GARING LE MONIER CORNU DASQUE	Dominique Jean-Marie Jean Michel Jean	25000 BESANCON 22730 TREGASTEL 91133 RIS ORANGIS 04190 DABISSE
FLEURAT BERNARD PINEAU REBOURG	Dominique François Guy Michel		36000 CHATEAUROUX 92240 MALAKOFF 75012 PARIS 67380 LINGOLSHEIM

PETIT
METAIS
NEDELEC
FARINE

Xavier
Patrick
Catherine
Edith

05000 GAP
45000 ORLEANS
29450 SIZUN
67070 STRASBOURG

